



JOURNALISTES

ÉLECTIONS À LA COMMISSION DE LA CARTE DE PRESSE

19 AVRIL-17 MAI 2018

NE LISEZ PAS CECI :

... Si tu trouves que la carte de presse, c'est pour les vieux



- Si l'actu vous gonfle
- Si votre salaire peut attendre
- Si l'autoentrepreneariat vous fait rêver
- Si votre talent suffit à garantir votre carrière
- Si c'est vraiment trop facile d'entrer dans le métier
- Si l'info ne vaut pas d'être produite par des pros
- Si vous voulez travailler pour Google news ou Vivendi

... Si tu aimes filmer, tweeter, écrire et photographier en même temps.

UN RÉCAP DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN EN 144 SIGNES ?



OK, JE TE FAIS ÇA DANS LES 10 MINUTES !



... Si ta carrière est un parcours semé de pétales de roses

... Si tu penses que le patron a toujours raison.



© Stéphane Mattern

Et sinon ?

Eh bien, participez aux élections, et votez CFDT !

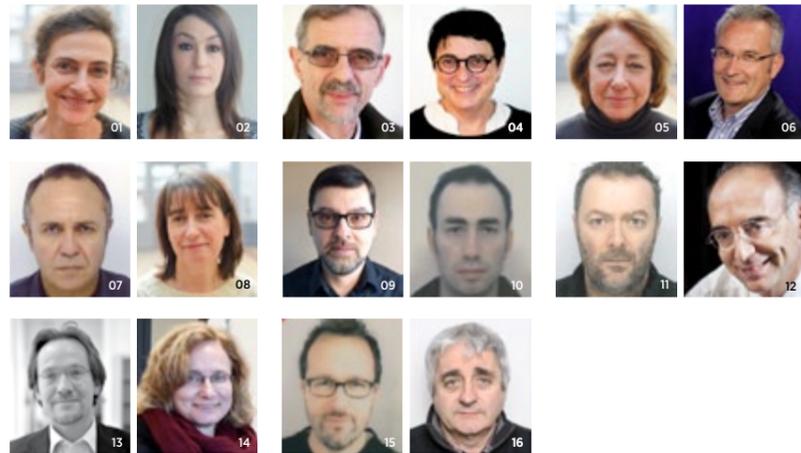
On vous explique pourquoi page 4

Les candidats CFDT



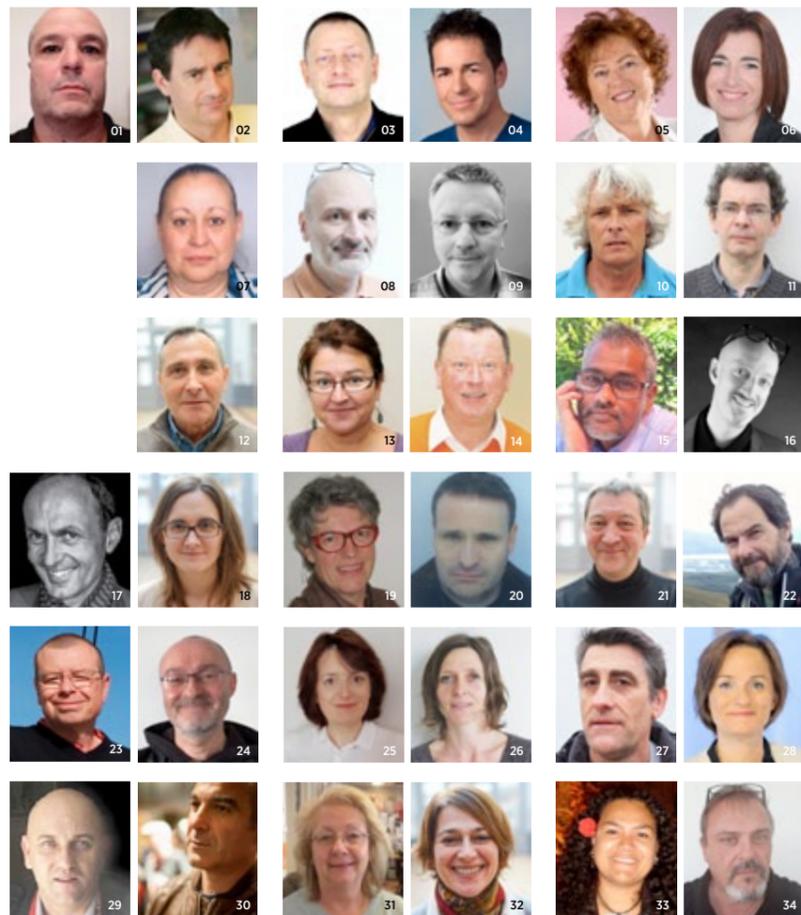
Commission supérieure

- 01. titulaire: Fabrice Nicolino (*Charlie Hebdo*)
- 02. suppléante: Valérie Astruc (*France Télévisions*)
- 03. suppléant: Philippe Gaillard (*Ouest-France*)



Commission de première instance

- 01. titulaire: Isabelle Bordes (*Ouest-France*)
- 02. suppléante: Hakima Bounemoura (*20 Minutes*)
- 03. titulaire: Bernard Maillard (*Le Républicain Lorrain*)
- 04. suppléante: Frédérique Thiollier (*Bayard Presse*)
- 05. titulaire: Joëlle Garrus (*AFP*)
- 06. suppléant: Éric De la Chesnais (*Le Figaro*)
- 07. titulaire: Jean-Claude Coutausse (*Le Monde*, photjournaliste)
- 08. suppléante: Dominique Préhu (*France Dimanche*)
- 09. titulaire: Ludovic Dunod (*RFI*)
- 10. suppléant: Paul Laubacher (*L'Obs*)
- 11. titulaire: Éric Dessons (*Le Journal du Dimanche*)
- 12. suppléant: François Koch (*L'Express*)
- 13. titulaire: Samuel Le Goff (*Contexte*)
- 14. suppléante: Yvonne Roehrig (*France 3*)
- 15. titulaire: Laurent Kramer (*France Inter*)
- 16. suppléant: Marcel Bedaxagar (*Radio Mendillia*)



Correspondants régionaux

- | | |
|--|--|
| ALPES
01. Philippe Cortay (<i>Le Dauphiné libéré</i>)
02. Gérard Fourgeaud (<i>France Bleu</i>) | LOIRRAINE
17. Julien Bénétou (<i>L'Est Républicain</i>)
18. Élise Descamps (<i>La Croix</i>) |
| ALSACE
03. Frédéric Marion-Garcia (agence <i>Plurimédia</i> et pigiste <i>DNA</i>)
04. Christian Laemmel (<i>France 3</i>) | MIDI-PYRÉNÉES
19. Francine Depeyre (<i>La Dépêche</i>)
20. Éric Foissac (<i>France 3</i>) |
| AQUITAINE
05. Véronique Cohu (pigiste)
06. Séverine Cuesta (pigiste) | NORD
21. Christian Vincent (<i>La Voix du Nord</i>)
22. Bruno Espalieu (<i>France 3</i>) |
| AUVERGNE-LIMOUSIN
07. Annette Villedieu (<i>La Montagne</i>) | NORMANDIE
23. Laurent Lemaire (<i>Virgin Radio</i>)
24. Pierre-Yves Garino (<i>Réussir</i>) |
| BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
08. Laurent Villette (<i>Voix du Jura</i>)
09. Xavier Ferrand (<i>Autoroute info</i>) | PAYS DE LA LOIRE
25. Violette Queuniet (pigiste)
26. Marylise Couraud (<i>Ouest-France</i>) |
| BRETAGNE
10. Vincent Mouchel (<i>Ouest-France</i> , photjournaliste)
11. Philippe Gestin (<i>Le Trégor</i>) | POITOU-CHARENTES
27. Dominique Briongos (<i>La Charente libre</i>)
28. Élodie Gérard (<i>France 3</i>) |
| CENTRE
12. Pierre Bouchenet (<i>France 3</i>)
13. Carole Tribout (<i>La République du Centre</i>) | PROVENCE
29. Jean-François Mutzig (<i>Le Dauphiné libéré</i>)
30. Lionel Dian (<i>Next TV Radio</i>) |
| CHAMPAGNE-PICARDIE
14. Tony Poulain (<i>Le Courrier picard</i>)
15. Kritikumar Seeruttan (<i>L'Union de Reims</i>) | RHÔNE
31. Elisabeth Phily (<i>France 3</i>)
32. Claudine Giard (<i>Groupe NRJ</i>) |
| LANGUEDOC-ROUSSILLON
16. Jérôme Yager (<i>L'Indépendant</i>) | DOM-TOM
33. Heidi Yieng Kow (<i>Polynésie 1^{re}</i>)
34. Ronan Ponnet (<i>France Ô Guadeloupe</i>) |

Journalistes CFDT, ouverts et exigeants

Notre engagement CFDT pour ce nouveau mandat

“ La carte de presse n'est ni inutile ni un privilège. C'est plutôt un outil de tous les jours afin de mieux faire ce métier de journaliste qui me plaît. ”

Maylis, journaliste en radio locale

Pour le mandat 2015-2018 qui se termine, nous nous étions engagés sur un objectif à la commission: «Sécuriser et faciliter le parcours des journalistes.» Autrement dit, faire preuve d'ouverture pour traiter les dossiers qui présentaient des difficultés d'ordre social (revenus très maigres, statut salarial bancal, etc). Et rester exigeants pour tout ce qui est contenu du poste (oui au journalisme, non à la communication, par exemple).

Des avancées

Bien sûr, notre position de petit poucet, avec quatre élus en tout et pour tout, deux en première instance, deux en région, nous a obligés à une certaine modestie. Mais nous pouvons nous réjouir d'avoir conduit nos débats en plénière vers une plus grande souplesse. Le seuil minimal de 500 euros de revenus, que nous préconisons lors de la campagne 2015, a fini par s'imposer dans nos échanges ; la considération des droits d'auteur comme rémunération acceptable à titre dérogatoire sur un an ou deux, aussi. De petites victoires, certes, mais qui ont permis à des consœurs et des confrères d'entrer dans la profession ou de s'y maintenir.

Accentuer l'ouverture

Pour le nouveau mandat qui s'ouvrira après les élections, en juillet 2018, nous voulons confirmer ce virage vers plus de souplesse. Nous souhaitons pouvoir prolonger la délivrance d'une carte durant

un an ou deux lorsque des journalistes se trouvent face à une situation exceptionnelle liée à leur rémunération ou leur statut administratif.

La CFDT revendique de traiter chaque dossier pour ce qu'il est, dans sa complexité. Et refuse que ses décisions puissent mener des confrères et des consœurs à la double peine « plus de carte, plus de boulot ».

La commission sait instituer des aménagements quand la loi est vague ou que la réalité professionnelle évolue. La CFDT compte l'y encourager plus que jamais.

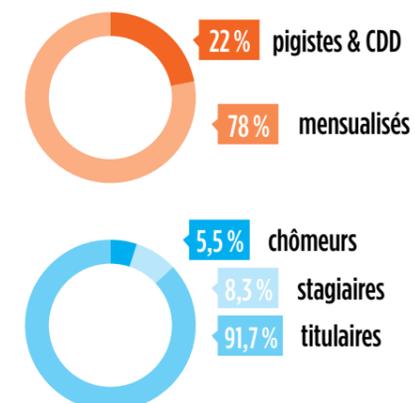
Vouloir de la souplesse, ce n'est pas encourager la dérégulation ambiante. Simplement, dans ce monde en mutation, la CFDT-Journalistes veut éviter la double peine à ceux qui en sont victimes. Et donc, accorder plus facilement la première carte, ou maintenir dans la carte le plus longtemps possible, pour permettre aux journalistes en difficulté de faire valoir leurs droits de l'intérieur, avec l'appui de leurs syndicats. Telle est notre ambition.

TROIS BONNES RAISONS DE VOTER CFDT-JOURNALISTES

- pour rééquilibrer les forces en présence, tant à la commission plénière qu'en région
 - pour donner du poids à des représentants souples dans le traitement des dossiers
 - pour choisir une approche intercatégorielle et ouverte, qui replace les journalistes dans un grand tout, le monde du travail
- ... Et puis, ce serait idiot de ne pas prendre la parole quand on nous la donne !

Chiffres-clés des 35 047 journalistes encartés en 2017

Sur l'ensemble des cartes 2017



Quelques focus



Suivez-nous sur internet : www.journalistes-cfdt.fr/ / <http://pigistes-cfdt.fr/> sur facebook : www.facebook.com/journalistes-cfdt et sur Twitter : @USJCFDT

Alors, à quoi sert la carte de presse ?

Notre petite fantaisie de Une vaut bien quelques explications. Et si tout cela vous interroge encore, contactez-nous! Vraiment...

Eh oui, la carte de presse, c'est pour les journalistes !

Depuis quelques années, une petite musique se fait entendre : « La carte de presse est inutile, d'ailleurs regardez, je la déchire en direct. »

Sauf que chaque année, des dizaines de milliers de demandes de délivrance ou de renouvellement arrivent à la commission. Des dizaines de milliers de gens veulent obtenir et conserver cette carte.

Oui, l'infotainment brouille les frontières de la profession. Oui, de plus en plus d'employeurs invitent, ou forcent les pigistes à passer sous un statut d'indépendant (très dépendant, lire plus loin).

Mais 99% des entreprises de presse exigent encore la carte.

Eh oui, de la carte dépend votre évolution salariale

Dans toutes les branches, les grilles de salaire distinguent l'échelon « stagiaire » (quand on vient d'obtenir la carte) et « titulaire » (quand on a deux ans de carte, ou un an pour ceux qui ont suivi un cursus reconnu). En presse régionale, par exemple, ce changement de statut carte fait gagner presque 200 euros par mois. Enfin, la carte détermine la prime d'ancienneté, qui démarre dès 5 ans et augmente de 5 ans en 5 ans. Qu'on soit en CDD, en CDI mensualisé ou pigiste.

Eh oui, l'autoentrepreneuriat signe la mort de l'indépendance

Quand on devient « fournisseur »

d'un « client », on peut dire adieu à toute discussion sur le fond et la forme. Être salarié, cela implique des droits qu'on peut faire valoir. Directement, via les syndicats, ou jusqu'aux Prud'hommes s'il le faut. Grâce aux articles du Code du Travail consacrés aux journalistes qui prévoient la clause de cession et la clause de conscience, qui prévoient le droit de s'exprimer, etc. Grâce à la loi Cressard qui oblige l'employeur à respecter les règles s'il veut par exemple se séparer d'un pigiste. Eh oui, si certains employeurs ont la tentation de nous pousser au statut d'indépendant très dépendant, c'est qu'ils y trouvent un intérêt (à court terme et suicidaire pour leur média, selon nous, mais bon).

Eh non, le talent ne suffit pas toujours à assurer un parcours

On en connaît beaucoup, qui y ont cru. Jusqu'au jour où ils ont dû appeler les syndicats à la rescousse. Et parfois, trop tard.

Eh non, ce n'est pas si facile d'entrer dans le métier

Preuve en est le nombre des premières demandes, qui a décrié ces dernières années, alors que les formations, reconnues ou non, n'ont jamais compté autant d'étudiants ! Et le recrutement est de plus en plus précaire : il y a 10 ans, la part des CDD ou pigistes représentait 32,7% des journalistes stagiaires (1 ou 2 ans de carte). En 2017, cette part était de 61,7%.

La faute à la crise, à la révolution numérique qui a chamboulé l'économie de la presse et ouvert un boulevard à la concurrence, à la fois exagérée et réelle, des réseaux sociaux. Les employeurs cherchent des expédients à court terme en proposant des rémunérations insuffisantes ou illégales. Nous, on insiste : la loi

ne prévoit que du salaire pour les journalistes, pas de rémunération exclusive en droits d'auteurs, ni intermittence, ni facture, etc.

Eh oui, nous croyons au professionnalisme

Pour nous, être journaliste ne consiste pas seulement à savoir pratiquer une interview, rédiger une synthèse, ou trouver un bon titre, comme on sait aussi le faire chez les communicants. Ces techniques ne sont rien si elles ne sont pas guidées par la curiosité, l'esprit critique, l'honnêteté intellectuelle, l'attention à autrui. Si elles ne sont pas renforcées par la résistance non seulement aux pressions mais aussi aux idées reçues.

Le journalisme implique une déontologie, et cette carte de presse que nous présentons à nos sources dit qu'elles peuvent nous faire confiance, et que nous les protégerons coûte que coûte.

Eh oui, la carte de presse est réservée aux journalistes qui travaillent pour les entreprises de presse ou assimilées

Il est hors de question pour nous de donner la carte de presse à des salariés de Google, au motif qu'ils gèreraient de l'information. À la CCIJP, les élus CFDT se battent pour qu'on réserve la carte à ceux qui travaillent pour des entreprises de presse ou assimilées, qui affichent la volonté d'informer le public, quel que soit leur champ, celui de l'information générale comme la niche professionnelle la plus inattendue. Parce que cela leur crée des obligations. Parce qu'à force de donner de la place aux agrégateurs de contenus et aux réseaux sociaux, le public se perd et ne sait plus comment repérer fake news et vraie info, coup de comm' et scoop.



© Stéphane Mattern



À la CFDT, nous pensons qu'il n'y a pas de démocratie sans une presse libre et diverse. Et, pour garantir cette liberté et cette diversité, il faut des journalistes sécurisés dans leur emploi et dans leur parcours professionnel.

La carte de presse est et doit demeurer le premier moyen de reconnaissance professionnelle des journalistes et l'instrument privilégié de lutte contre la précarité et de sécurisation des journalistes dans toutes les évolutions de leur vie professionnelle.

Avec les élections à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, vous aurez la possibilité de voter pour des candidats qui connaissent votre métier et peuvent s'appuyer sur toutes les ressources qu'offre une organisation interprofessionnelle et intercatégorielle afin de mieux vous défendre et vous accompagner.

Ces candidats, ce sont ceux de la CFDT.

Je leur apporte tout mon soutien et vous invite à voter pour eux.

Laurent Berger
Secrétaire général de la CFDT